

FTI CONSULTING CANADA INC.
1000, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 915
Montréal QC H3A 3G4

Tél. : 514-446-5204
Télec. : 514-656-0285
fticonsulting.com

Montréal, le 11 décembre 2024

QUATRIÈME AVIS AUX INVESTISSEURS

Tel qu'indiqué dans nos communications antérieures, **FTI CONSULTING CANADA INC.** a été nommée à titre d'administrateur provisoire (l'« **Administrateur provisoire** ») des sociétés suivantes aux termes d'une ordonnance de la Cour supérieure rendue le 12 septembre 2024 (l'« **Ordonnance** ») :

VALEURS MOBILIÈRES WHITEHAVEN INC., GESTION D'ACTIFS WHITEHAVEN INC., WHITEHAVEN CAPITAL INC. (« **Whitehaven** »), PLACEMENTS WHITEHAVEN INC., WHITEHAVEN CAPITAL DE RISQUE INC., PHARMA SOLSTAR INC., CAPITAL SOLSTAR INC., FONDS SOLSTAR CAPITAL, FONDS MVMT CAPITAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MVMT CAPITAL, FIDUCIE D'EXPLOITATION MVMT CAPITAL, COMMANDITÉ MVMT INC. et SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MVMT CAPITAL 1

(ci-après les « **Entités visées** »)

Suite à la transmission du troisième avis aux investisseurs, l'Administrateur provisoire et le courtier d'assurance de Whitehaven ont reçu des appels et communications de clients / investisseurs relativement aux démarches à effectuer afin de déposer une réclamation qui pourrait être couverte par la police d'assurance contre les erreurs et omissions de Whitehaven dont le numéro de police est le SRD624236 (la « **Police** »).

L'Administrateur provisoire a été informé par le courtier d'assurance de Whitehaven que les clients / investisseurs, qui croient avoir une réclamation découlant d'une erreur ou omission ou d'un risque autrement couvert par la Police, doivent transmettre leur réclamation à Whitehaven, à leur représentant et à Victor Gestionnaire d'assurance (reclamation.ca@victorinsurance.com), et ce, pendant la couverture d'assurance de la Police.

Nous vous prions également de transmettre une copie de toute réclamation à l'Administrateur provisoire par courriel au **whitehaven@fticonsulting.com**.

Si vous avez des questions sur l'impact de la fin de la couverture d'assurance quant à votre situation, nous vous invitons à consulter votre conseiller juridique dans les plus brefs délais.

FTI CONSULTING CANADA INC.,
Administrateur provisoire des Entités visées



Martin Franco, CPA, CIRP, SAI
Directeur général principal

c.c. Gowling WLG (Canada) S.E.N.C.R.L. s.r.l. (Mes François Viau et Rachid Benmokrane), avocats de
l'Administrateur provisoire